



F. Menant  
Séminaire Eléments d'économie médiévale  
25 février 2009

### 3- Mobilité sociale et instruction des laïcs, XIIIe -XVe siècle

En mai 2008 s'est tenu le colloque *La mobilità sociale nel medioevo: rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine*, conçu et organisé par Sandro Carocci. Il constituait l'étape conclusive du cycle de recherche sur la « conjoncture de 1300 », dont il a été question à plusieurs autres occasions dans ce séminaire. C'était aussi la première fois qu'une étude d'ensemble était consacrée par des médiévistes à la question de la mobilité sociale.

Etienne Anheim et moi avons présenté une contribution commune sur les rapports entre instruction et mobilité sociale. E. Anheim s'était chargé plus particulièrement des clercs et moi des laïcs. Le séminaire d'aujourd'hui reprend ce que j'avais présenté, dans une forme qui est déjà presque celle de la publication. Je laisse de côté les clercs, sauf ponctuellement et dans la conclusion. En revanche j'ai cherché à élargir le cadre chronologique de notre contribution, dont l'étroitesse (le siècle qui encadre l'année 1300) permettait mal d'étudier les phénomènes de longue durée que sont le développement de l'instruction et la mobilité sociale –même si ce siècle est réellement crucial pour l'un et l'autre.

On trouvera une orientation bibliographique raisonnée dans un autre fichier, également en ligne sur ce même site.

Note de janvier 2013 : Le texte a été publié depuis :

E. Anheim et F. Menant, « Mobilité sociale et instruction. Clercs et laïcs du milieu du XIIIe au milieu du XIVe siècle », dans *La mobilità sociale nel medioevo: rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine (Atti del convegno, Roma, 28-31 maggio 2008)*, dir. Sandro Carocci, Rome, 2010, p. 335-373 (Collection de l'École française de Rome, 436). En ligne : <http://www.histoire.ens.fr/Publications,28.html>

Définitions préalables.....	2
Mobilité.....	2
Instruction .....	2
Problématique .....	2
1) L'instruction des laïcs : le niveau monte .....	3
2) Instruction et mobilité sociale entre XIIIe et XIVe siècle.....	8
Instruction, transmission des savoirs et mobilité sociale : quelques groupes socio-professionnels caractéristiques.....	9
Instruction, éducation, mobilité géographique .....	11
3) Crise, instruction, mobilité sociale : des expériences contrastées. Les laïcs instruits, entre mobilité ascendante, mobilité descendante et blocage socio-professionnel .....	12
Conjoncture difficile et diffusion de l'instruction .....	12
Un exemple de blocage : le monde de l'entreprise textile en Toscane, et de l'industrie en général .....	13
Le cas des notaires : diffusion de l'instruction et mobilité descendante .....	13

## **Définitions préalables**

### **Mobilité**

\*ascendante ou descendante : on voit surtout la mobilité ascendante, mieux documentée et attirant davantage l'historien

\*--individuelle, familiale (en d'autres termes, individuelle = intragénérationnelle, familiale = intergénérationnelle)

--ou structurale (on peut dire aussi structurelle) : mouvement de groupes entiers, pouvant induire un mouvement vers le haut –ou vers le bas- de l'ensemble de la société : hausse des revenus, de la culture, de l'autonomie sociale –liberté, autonomie politique collective-.

Cette mobilité structurale est très proche de la mobilité sociale globale induite par l'évolution des structures socioprofessionnelles, comme pendant les 30 Glorieuses : la technicité et la complexité croissantes du travail induisent une mobilité structurale en attirant des ouvriers peu qualifiés, qui sont « obligés » de se qualifier : déclin numérique des agriculteurs et ouvriers, augmentation des professions intermédiaires et supérieures : même chose aux XIIe-XVe : inurbamento des paysans, multiplication des postes dans le secondaire et le tertiaire, tâches plus complexes. Mais la multiplication des tâches d'exécution peu qualifiées que l'on constate aujourd'hui peut aussi évoquer le bas Moyen Âge, avec le développement de l'industrie déconcentrée. J'y reviendrai plus en détail.

### **Instruction**

\*on constate que l'instruction qui entre en jeu pour la mobilité est l'instruction élémentaire (alphabétisation : lire/compter ; parfois écrire : c'est le degré au-dessus), qui permet de maîtriser des situations professionnelles nouvelles, de tirer parti des occasions, de ne pas se laisser exploiter.

\*L'acquisition de connaissances techniques est un autre volet de l'instruction qui permet la mobilité. Surtout si combinée à la première.

\*Enfin l'éducation, l'acculturation à un milieu différent, l'acquisition de bonnes manières...facilitent beaucoup la mobilité, voire sont indispensables dans bien des cas.

## **Problématique**

**La problématique de notre communication était le rapport possible entre la mobilité sociale et l'instruction dans un contexte de crise.** Le sujet originel était centré sur une période très (trop) précise : Le XIVe siècle est généralement décrit comme un moment de rigidification de la société et de moindre mobilité sociale, en particulier dans le sens ascendant. **L'augmentation globale du niveau d'instruction est-elle alors un palliatif, destiné à éviter une mobilité descendante ? Est-elle une nouvelle forme d'accès à la mobilité ascendante, à un moment où cette dernière deviendrait plus rare ?** Ces questions doivent non seulement être rapportées aux évolutions économiques propres à la conjoncture de 1300, mais réinscrites dans une perspective plus large, celle du développement d'une culture de l'écrit dans le monde occidental entre le XIIe et le XVe siècle, qui rend plus nécessaire la maîtrise de formes de savoir élaborées. Plus largement encore, dans la perspective d'ensemble de l'élévation du niveau technique et intellectuel de l'Occident : « réussir », au XIVe siècle, requiert des aptitudes et des savoirs bien plus complexes qu'au Xe siècle : maîtrise de techniques de production, d'échanges, de communication, de prévision... passant pour la plupart par l'écrit sans s'y limiter.

Je ne vais pas chercher aujourd'hui à centrer sur la conjoncture de 1300 : c'est trop difficile pour un séminaire comme celui-ci. C'est déjà assez compliqué de mettre en rapport mobilité et instruction : ce sont en fait deux domaines qui n'ont pas suscité de synthèse, et il est encore plus délicat de les confronter. **Je prends un point de vue plus large : quel rôle a l'instruction dans la mobilité sociale aux derniers siècles du Moyen Âge (c'est à dire aux siècles où la culture écrite et technique se développe) ?**

La question se situe donc **au croisement de plusieurs problématiques** :

-la mobilité sociale

-ses moyens et son ampleur, variables selon les périodes mais mal connus

-la diffusion de la culture écrite chez les laïcs (particulièrement de la culture documentaire, c'est de celle-là qu'on parle ici), sa réalité (on peut par exemple savoir lire mais pas écrire, apprendre et oublier...), sa place dans le développement économique et technique, et aussi les moyens de s'en passer.

-la transmission des savoirs, par ou hors l'écrit : tout un pan de la question concerne l'apprentissage, ses modalités, son rôle –variable selon les périodes– dans la promotion sociale. Un autre volet concerne la transmission de savoirs entre spécialistes, qui leur fournit un capital technique à exploiter ; des secteurs bien étudiés sous cet angle sont, entre autres, la métallurgie et certains secteurs du textile.

### **1) L'instruction des laïcs : le niveau monte**

Un des phénomènes les plus remarquables, dans l'Europe des XIIIe-XI-XIVe siècles, est l'élévation globale et rapide de l'instruction des laïcs<sup>1</sup>. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle se multiplient les mentions de petites écoles, et les états des lieux dressés par Bonvesin de la Riva pour Milan en 1288<sup>2</sup> et par Giovanni Villani pour Florence en 1338<sup>3</sup> révèlent qu'en Italie au moins l'instruction primaire s'est généralisée à une bonne partie de la société urbaine, ce que beaucoup de documents confirment dans le détail<sup>4</sup>. Nombreux sont désormais les enfants qui vont à l'école et apprennent à lire et à compter, à écrire pour certains<sup>5</sup>. Les conditions financières de la scolarisation primaire, relativement peu onéreuse,

<sup>1</sup> A strictement parler, on ne devrait pas parler d'« instruction des laïcs », puisque par définition le *laicus* est *illitteratus*, analphabète, tout comme le *clericus* est *litteratus* : M. T. Clanchy, *Literate and illiterate : hearing and seeing : England, 1066-1307*, dans H. J. Graff (éd.), *Literacy and social development...*, p. 15-45, aux p. 16-21. Le simple fait de s'instruire peut d'ailleurs transformer les laïcs en clercs, alors même qu'il ne changent pas d'état social ni professionnel : dans certains diocèses champenois, quiconque a fréquenté l'école et reste capable de lire l'épître durant la messe est considéré sa vie durant comme clerc, au sens ecclésiastique, avec les privilèges afférents (S. Guilbert, *Les écoles rurales en Champagne au XVe siècle : enseignement et promotion sociale*, dans *Les entrées dans la vie : initiations et apprentissages*, Nancy, 1982, p. 127-148). L'objet « laïc instruit » est dans ces conditions frappé d'évanescence permanente. Heureusement pour nous, cette transformation ne semble pas générale, et n'est au fond, pour l'historien, guère plus qu'une question de mots : les clercs dont nous allons parler ne se définissent pas comme les gens instruits, mais comme les membres du clergé, deux catégories qui tendent de moins en moins à coïncider aux derniers siècles du Moyen Âge.

<sup>2</sup> Bonvesin de la Riva, *De magnalibus Mediolani*, éd. G. Pontiggia et M. Corti, Rome, 1980, III, § 23 et 25.

<sup>3</sup> Giovanni Villani, *Nuova cronica*, éd. G. Porta, Parme, 1990, I, p. 198 (XII, 94) ; cf. le commentaire de D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*, Paris, 1978, p. 563-568.

<sup>4</sup> L'Italie offre une moisson documentaire impressionnante sur l'enseignement primaire à l'époque communale, notamment en Ligurie, Vénétie et Toscane. Le vieil ouvrage de G. Manacorda, *Storia della scuola in Italia*, I, Palerme, 1914 (rééd. Bologne, 1978 et Florence, 1980), bien dépassé, donne néanmoins une quantité de sources. On verra surtout les études régionales, souvent excellentes : G. Petti Balbi, *L'insegnamento nella Liguria medievale. Scuole, maestri, libri*, Gênes, 1979 ; G. Arnaldi (éd.), *Scuole nella Marca Trevigiana e a Venezia nel secolo XIII*, dans G. Folena (éd.), *Storia della cultura veneta*, I, Vicence, 1976, p. 351-386 ; G. Ortalli, *Scuole, maestri e istruzione di base tra Medioevo e Rinascimento. Il caso veneziano*, Vicence, 1993 ; A. Petrucci et M. Miglio, *Alfabetizzazione e organizzazione scolastica nella Toscana del XIV secolo*, dans S. Gensini (éd.), *La Toscana nel secolo XIV. Caratteri di una civiltà regionale*, Pise, 1988, p. 465-484 ; A. M. Nada Patrone, *Vivere nella scuola. Insegnare e apprendere nel Piemonte del tardo Medioevo*, Turin, 1996. Pour une vue plus générale, P. F. Grendler, *Schooling in Renaissance Italy. Literacy and Learning, 1300-1600*, Baltimore-Londres, 1989 (trad. ital., 1991), chap. I.

<sup>5</sup> Le rapport entre les apprentissages de ces trois disciplines, et surtout entre ceux de la lecture et de l'écriture, est en soi une vaste question, qui n'est pas indifférente à notre sujet mais qu'il n'est évidemment pas possible d'aborder ici. Outre les ouvrages sur la scolarisation et sur les niveaux de familiarité avec l'écrit à la fin du Moyen Âge qui seront cités au fil des notes, on tirera profit des travaux des historiens de la lecture, à l'époque moderne surtout, qui ont renouvelé nos connaissances sur l'apprentissage et l'usage de l'écrit dans sa matérialité et sa quotidienneté (et son désusage, car on peut aussi désapprendre à lire et écrire faute de pratique).

leur permettent d'acquérir un bagage minimum sans exiger de leurs parents un effort démesuré. Vers 1300 déjà, en milieu urbain au moins<sup>6</sup>, la proportion d'hommes possédant des notions de base, qu'ils utilisent pour leur activité professionnelle, est loin d'être négligeable. Le niveau d'alphabétisation des villes italiennes se place probablement, il est vrai, au-dessus de la moyenne européenne, mais d'autres pays en sont proches, à partir du XIVe siècle au moins : la proportion d'Anglais de ce temps qui savent lire ou écrire, par exemple, semble comparable à celle des Italiens<sup>7</sup>.

Le mouvement d'instruction se développe encore à la fin du XIVe siècle et au XVe, et il est en tout cas mieux connu : on peut alors établir des tableaux assez complets de l'équipement éducatif et des niveaux d'alphabétisation dans des villes ou des régions à travers la majeure partie de l'Europe, depuis l'Italie et l'Angleterre<sup>8</sup>, encore, jusqu'à diverses villes allemandes<sup>9</sup>, françaises, flamandes...<sup>10</sup>. A cette époque, dans bien des lieux où l'observation est possible, la majorité des citadins un peu aisés et exerçant une activité indépendante, artisans et petits commerçants, ainsi qu'une partie des élites rurales, sont alphabétisés ou au moins familiers avec l'écrit. Les pauvres des villes – c'est-à-dire une proportion importante de la population si l'on y inclut la masse des salariés – et probablement davantage encore de paysans restent en retrait de ce mouvement : l'alphabétisation est affaire d'élites et de classes moyennes, citadines surtout, et ne concerne en-dehors de celles-ci qu'« une infime fraction de la population laborieuse »<sup>11</sup>.

C'est un énorme changement par rapport aux siècles précédents, mais il est difficile de considérer « les laïcs », c'est-à-dire l'ensemble de la population de l'Occident hors la minorité de clercs<sup>12</sup>, comme une unique catégorie d'analyse en ce qui concerne l'instruction. Ce serait plus vrai pendant la première moitié du Moyen Âge, où l'immense majorité des laïcs est réunie dans une commune ignorance à l'exception de quelques petits groupes sociaux – une mince frange de l'aristocratie – ou professionnels – notaires et juristes, surtout italiens et catalans<sup>13</sup>.

<sup>6</sup> Les ruraux étant habituellement considérés comme moins alphabétisés. Voir la discussion de D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...*, et le passage sur les élites rurales, ci-dessous.

<sup>7</sup> M. T. Clanchy, *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, Oxford, 1993 ; cf. Id., *Literate and illiterate...* Le livre de Clanchy reste encore aujourd'hui l'analyse la plus remarquable des pratiques médiévales de l'écrit documentaire ; il a influencé une génération entière d'historiens qui les ont abordées.

<sup>8</sup> L'Angleterre est à la fois le pays où l'instruction primaire et secondaire (de type collèges) est probablement le plus développée, et celui où elle a été le mieux étudiée : surtout N. Orme, *English Schools in the Middle Ages*, Londres, 1973 ; Id., *Education in the West of England, 1066-1548*, Exeter, 1976.

<sup>9</sup> On dispose de plusieurs recueils d'articles relativement récents : J. Fried (éd.), *Schulen und Studium im sozialen Wandel des hohen und späten Mittelalters*, Sigmaringen, 1986 (*Vorträge und Forschungen*, 30) ; M. Kintzinger, S. Lorenz et M. Walters (éd.), *Schule und Schüler im Mittelalter*, Cologne, 1996 ; *Studien zum städtischen Bildungswesen des späten Mittelalters und der frühen Neuzeit. Bericht über Kolloquien der Kommission zur Erforschung des Kultur des Spätmittelalters, 1978 bis 1981*, Göttingen, 1983 ; H. Flachenecker et R. Kiessling (éd.), *Schullandschaft in Altbayern, Franken und Schwaben. Untersuchungen zur Ausbreitung und Typologie des Bildungswesens in Spätmittelalter und früherer Neuzeit*, Munich, 2005 (avec la vue d'ensemble de M. Kintzinger, *Stadt und Schule im hoch- und spätmittelalterlichen Reich. Genese und Perspektiven der mediävistischen Stadtschulforschung*, p. 15-42) ; parmi les nombreuses études monographiques, citons M. Kintzinger, *Das Bildungswesen in der Stadt Braunschweig im hohen und späten Mittelalter : Verfassungs- und institutionengeschichtliche Studien zu Schulpolitik und Bildungsforderung*, Cologne, 1990.

<sup>10</sup> Tours d'horizon commodes : J.-P. Genet, *La mutation de l'éducation et de la culture médiévales : Occident chrétien, XIIIe siècle-milieu du XVe siècle*, I, Paris, 1999, p. 87-90, 370-384 ; J. Verger, *Les gens de savoir dans l'Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, 1997, p. 52-59.

<sup>11</sup> P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail à la fin du Moyen Âge*, dans *Kommunikation und Alltag im Spätmittelalter und früherer Neuzeit. Internationaler Kongress Krems an der Donau, 9. bis 12. Oktober 1990*, Vienne, 1992, p. 75-95 (rééd. dans Id., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, 2003, p.459-477), à la p. 95 (477).

<sup>12</sup> Voir ci-dessus la discussion du terme, et notre choix.

<sup>13</sup> On se bornera à citer de grands états des lieux, d'ailleurs globalement plutôt optimistes sur les situations dont ils rendent compte: A. Petrucci et C. Romeo, «*Scriptores in urbibus*». *Alfabetismo e cultura scritta nell'Italia altomedievale*, Bologne, 1992 ; M. Zimmermann, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, 2 vol., Madrid, 2003 ; R. McKitterick (éd.), *The Uses of Literacy in Early Medieval Europe*, Cambridge-New York, 1990 ; et en dernier lieu R. McKitterick (éd.), *La culture du haut Moyen Âge : une question d'élites ? (Actes du colloque, Cambridge, 6-8 sept. 2007)*, sous presse.

L'élévation du niveau d'instruction, globalement indéniable à la fin du Moyen Âge, masque de profondes disparités entre groupes sociaux et entre milieux géographiques : quoi de commun entre les paysans pauvres des campagnes reculées, peinant pour avoir accès à l'instruction et aux informations sur le monde, et les marchands toscans qui tiennent leurs livres de famille<sup>14</sup>, ou les juristes, les grands commis des Etats dont l'instruction et l'information représentent précisément le gagne-pain<sup>15</sup> ? Entre ces deux extrêmes s'échelonnent désormais toutes sortes de niveaux d'instruction, en bonne partie orientés vers des buts professionnels : il s'agit de compter pour les commerçants, les artisans et beaucoup d'autres, d'écrire et de savoir un peu de droit pour les notaires et autres hommes de plume, de rédiger des listes pour les innombrables employés des administrations<sup>16</sup>. Sur tout bateau au long cours on trouve un marin capable de lire cartes et portulans<sup>17</sup>, dans toute compagnie de gens d'armes un commis aux écritures, dans la moindre bourgade un ou deux notaires, et le marchand, l'entrepreneur, voire le propriétaire terrien qui savent lire peuvent améliorer leurs pratiques professionnelles grâce aux manuels techniques qui commencent à circuler<sup>18</sup>.

Une autre nouveauté importante est la place que les « intellectuels intermédiaires », selon l'expression de Jacques Verger<sup>19</sup>, tiennent désormais dans la société : les membres de ce groupe-clef sont particulièrement sensibles à la mobilité sociale et à son éventuel ralentissement, et aptes à replacer dans une perspective historique les phénomènes qu'ils vivent. Des notaires comme Rolandino de Padoue et beaucoup de ses collègues<sup>20</sup>, des maîtres d'école comme Bonvesin de la Riva<sup>21</sup>, se font chroniqueurs, sociologues et moralistes à leurs moments perdus et deviennent ainsi, à l'égal de quelques grands marchands, les plus sûrs auxiliaires du médiéviste. L'action politique d'un homme comme Cola di Rienzo, notaire imprégné de culture antique, se place dans le même mouvement de va-et-vient entre pratique et réflexion cultivée sur cette pratique.

Par ailleurs les réflexions sur l'alphabétisation et plus largement sur la *literacy*, au sens d'une familiarité multiforme avec l'écrit, se sont multipliées depuis une quarantaine d'années<sup>22</sup>, en particulier chez les historiens modernistes<sup>23</sup>, mais aussi à l'occasion

<sup>14</sup> Deux livres classiques : C. Bec, *Les marchands écrivains. Affaires et humanisme à Florence (1375-1434)*, Paris-La Haye, 1967, et C. Klapisch-Zuber, *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1991.

<sup>15</sup> Voir ci-dessous à propos des podestats.

<sup>16</sup> Je me permets de renvoyer à la mise au point succincte de F. Menant, *Les transformations de l'écriture documentaire entre le XIIIe et le XIIIe siècle*, dans N. Coquery, F. Menant et F. Weber (éd.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, 2006, p. 33-50.

<sup>17</sup> U. Tucci, *La trasmissione del mestiere del marinaio a Venezia nel Medioevo*, dans *La trasmissione dei saperi nel Medioevo (secoli XII-XV)* (Centro italiano di studi di storia e d'arte, Pistoia. Diciannovesimo convegno internazionale di studi, 16-19 maggio 2003), Pistoia, 2005, p. 111-126. Selon Tucci, la navigation reste avant tout une pratique, mais il décrit un ensemble de techniques qui exigent de lire, de compter, de tenir des raisonnements abstraits.

<sup>18</sup> A. J. Grieco et O. Redon, *Ecritures des savoirs et des techniques*, dans O. Redon (éd.), *Les langues de l'Italie médiévale*, Paris, 2002. Et ci-dessous, les références sur diverses modalités de diffusion des savoirs techniques.

<sup>19</sup> J. Verger, *Les gens de savoir...*, p. 167.

<sup>20</sup> M. Zabbia, *Notariato e memoria storica. Le scritture storiografiche notarili nelle città dell'Italia settentrionale (secc. XII-XIV)*, *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo*, 97 (1991), p. 75-122 (parmi d'autres travaux de M. Zabbia), et les études de G. Arnaldi citées ci-dessous.

<sup>21</sup> Les maîtres d'école sont une catégorie socio-professionnelle difficile à appréhender à cette époque. On trouvera des éléments dans les études régionales sur les écoles italiennes comme celle d'A. M. Nada Patrone, *Vivere nella scuola...* (ci-dessus) ; pour un tour d'horizon plus ample, M. Kintzinger, *A Profession and not a Career? Schoolmasters and the Artes in Late Medieval Europe*, dans W. J. Courtenay et J. Miethke (éd.), *Universities and Schooling in Medieval Society*, Leyde, 2000, p. 167-181.

<sup>22</sup> Sur ce mouvement d'idées en Italie, D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...*, chap. I. Lancé par A. Petrucci, *Scrittura e libro nell'Italia medievale, Studi medievali*, s. 3a, 10 (1969), p. 157-213, en pleine vigueur lors de la publication de A. Bartoli Langeli et A. Petrucci (éd.), *Alfabetismo e cultura scritta nella storia della società italiana. Atti del seminario (Perugia, 29-30 marzo 1977)*, Pérouse, 1978 (en partie repris dans *Quaderni Storici*, 38, 1978), il s'achève plus ou moins avec A. Bartoli Langeli et X. Toscani (éd.), *Istruzione, alfabetismo, scrittura. Saggi di storia dell'alfabetizzazione in Italia (sec. XV-XIX)*, Milan, 1991, avant de renaître sous des formes diverses, celle du genre notamment.

<sup>23</sup> Dans une vaste bibliographie sur les usages et l'apprentissage de la lecture, on citera au moins R. Bonfil, G. Cavallo et R. Chartier (éd.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, 1997 (éd. ital., 1995), et les nombreux autres travaux de Roger Chartier ou inspirés par lui. Ces études,

d'observations sur les secteurs d'illettrisme qui subsistent ou renaissent dans la société contemporaine<sup>24</sup>. Ces travaux permettent de sortir du simple trinôme analphabétisme/maîtrise de la lecture/maîtrise de l'écriture – tel que nous venons de l'illustrer à propos de la scolarisation – <sup>25</sup>, dans lequel s'enfermaient la plupart des études anciennes sur les pratiques culturelles des groupes subalternes de la société médiévale. On découvre en effet que la familiarité avec l'écrit est selon les milieux et les individus bien plus variée et au fond moins cohérente qu'on ne le pensait, et que les modes d'acquisition sont loin de passer tous par un enseignement scolaire<sup>26</sup>, ni de suivre la filière scandée par les apprentissages successifs de la lecture, de l'arithmétique et de l'écriture<sup>27</sup>.

Du point de vue qui nous intéresse, c'est-à-dire l'importance de l'instruction dans la mobilité sociale, il serait donc contre-productif de se concentrer sur la recherche exclusive des parcours scolaires qu'ont pu effectuer les hommes qui sont en mouvement à l'intérieur de la société. Nous devons être conscients que le problème de l'instruction tient une place particulière dans la question de la mobilité sociale, du fait de notre regard contemporain influencé par l'importance du capital scolaire dans la construction des trajectoires sociales<sup>28</sup>. L'historien, marqué par les recherches des sociologues et les pratiques de son temps, peut être tenté de corrélér directement instruction et mobilité sociale, ce qui ne va pas sans difficultés. En effet, la société occidentale de la fin du Moyen Âge n'accorde pas forcément aux savoirs acquis par l'instruction, scolaire ou extra-scolaire, le même genre de reconnaissance que la nôtre, de sorte que le savoir ne joue pas exactement le même rôle dans la construction des hiérarchies sociales que dans le monde occidental contemporain.

D'autre part, même dans une société développée, l'augmentation du niveau d'instruction des individus n'a pas un effet mécanique sur leur place dans la société : si la structure éducative se modifie plus rapidement que la structure professionnelle (ce qui pourrait bien être le cas à la fin du Moyen Âge), les individus cultivés, trop nombreux pour les postes disponibles, n'avancent plus.

La scolarité est évidemment fondamentale, mais d'autres types d'apprentissage de l'écrit, ainsi que l'acquisition de connaissances non écrites, jouent également un rôle dans

---

orientées vers le livre et vers la lecture plutôt savante, ne recourent cependant guère les préoccupations qui animent le présent article.

<sup>24</sup> Parmi de très nombreuses références, on peut voir *Le point sur l'illettrisme*, dossier de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche), novembre 2002 (<http://www.bienlire.education.fr>), où sont notamment confrontées les différentes façons actuelles de définir l'analphabétisme (plutôt le fait de ne pas avoir appris à lire et à écrire) et l'illettrisme (plutôt le fait d'avoir plus ou moins appris, mais oublié).

<sup>25</sup> Cette vue trop simple est remise en question par la plupart des auteurs cités ci-dessus, Balestracci, Petrucci, Graff...

<sup>26</sup> M. T. Clanchy, *Literate and illiterate...*, p. 27-29, illustre sur le cas de saint Godric (Anglo-Saxon, né vers 1065) les modes de formation extra-scolaires : voyage, liturgie, expérience pratique, acquisition de savoirs techniques (navigation, gestion de patrimoine) ; Godric, fils de paysans pauvres, devient ainsi un marchand aisé.

<sup>27</sup> Voir par exemple les suggestions offertes par les introductions de deux ouvrages –au demeurant inégaux, et qui portent sur des milieux bien éloignés, dans le temps et l'espace, de ceux que nous étudions - : K.-J. Lorenzen-Schmidt et B. Poulsen, *Introduction*, dans Eid. (éd.), *Writing Peasants. Studies in peasant literacy in early modern northern Europe*, Gylling, 2002, p. 11-18 ; A. Messerli, *Einführung*, dans A. Messerli et R. Chartier (éd.), *Lesen und Schreiben in Europa 1500-1900. Vergleichende Perspektiven*, Bâle, 2000, p. 17-32. Quantité d'indications sur les conditions d'acquisition des rudiments, qui peuvent suppléer aux lacunes que laissent les sources sur l'époque que nous étudions, est rassemblée par les études sur l'Europe moderne comme, en dernier lieu, celle d'A. Messerli, *Lesen und Schreiben 1700 bis 1900. Untersuchung zur Durchsetzung der Literalität in der Schweiz*, Tübingen, 2002.

<sup>28</sup> Au sein d'une immense bibliographie sur l'école et le rôle des diplômés dans le parcours professionnel, on pourra rappeler le caractère fondateur des recherches de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans les années 1960, en particulier *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit, 1964 et *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 1970. Pour une présentation des enjeux contemporains du capital scolaire et des différenciations sociales dans le cadre français, on pourra voir les travaux de François Dubet, *L'École des chances : qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Le Seuil, 2004 et *Injustices : les expériences des inégalités au travail*, Le Seuil, 2006 et de Marie Duru-Bellat, *L'hypocrisie scolaire*, Paris, Le Seuil, 2000 (en collaboration avec F. Dubet) et *L'inflation scolaire*, Paris, Le Seuil, 2006.

l'aptitude à s'élever dans la société, individuellement, en famille ou par groupes sociaux entiers : on inclura dans ces savoirs non scolaires, indispensables pour faire son chemin dans bien des voies<sup>29</sup> :

-les connaissances techniques acquises par l'apprentissage (qui exclut généralement l'écrit)<sup>30</sup>

-et celles qui se transmettent entre spécialistes confirmés et futurs spécialistes<sup>31</sup> ;

-en ce qui concerne les classes dominantes il faut compter avec la « culture générale » indispensable pour tenir un certain rang : littérature, musique, danse, correction du langage et art de la conversation<sup>32</sup>...

Dans l'acquisition de ces disciplines non scolaires, qui relèvent pour la plupart de la catégorie du **savoir-faire** davantage que de celle du savoir tout court<sup>33</sup>, la **mobilité géographique** est un atout de premier ordre : le futur maître de forge, le futur marchand, le futur courtisan ont tous intérêt à aller se perfectionner loin de chez eux, et les déplacements de techniciens, aussi bien que ceux des podestats et de leurs équipes d'administrateurs

<sup>29</sup> Sur le rôle des savoirs techniques dans l'enrichissement individuel, P. Braunstein, *Technique et augmentation des biens économiques*, dans Id., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, 2003, p.73-91. Sur celui de l'usage du monde et des savoirs non scolaires en général, de bonnes remarques appuyées sur les oeuvres littéraires dans M.-T. Lorcin, *La relève des générations : sociologie, mythes et réalités*, dans *Fer-se grans. Els joves i el seu futur al món medieval*, *Revista d'Història Medieval*, 5 (1994), p. 13-40.

<sup>30</sup> P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...*, p. 83-84 ; cf. les études citées ci-dessous. Exemples tirés de sources autobiographiques de la fin du XVe siècle : L. Marcello, *Andare a bottega. Adolescenza e apprendistato nelle Arti (secc. XVI-XVII)*, dans O. Niccoli (éd.), *Infanzie. Funzioni di un gruppo liminale dal mondo classico all'età moderna*, Florence, 1993, p. 231-251. La transmission des savoirs aux jeunes gens dans le monde rural constitue un domaine à part, dans lequel le travail auxiliaire l'emporte sur l'apprentissage : cf. A. Furió, A. J. Mira, P. Viciano, *L'entrada en la vida dels joves en el món rural valencià a finals de l'edat mitjana*, dans *Fer-se grans...*, p. 75-106.

<sup>31</sup> Ce type de transmission a suscité récemment plusieurs bonnes études, notamment de P. Braunstein, *Savoir et savoir-faire : les transferts techniques*, dans P. Beck (éd.), *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VIe Congrès International d'Archéologie Médiévale*, Paris, 1998, p. 303-309 (rééd. dans Id., *Travail et entreprise...*, p. 29-44) ; et parmi les études en l'honneur de Philippe Braunstein recueillies par M. Arnoux et P. Monnet (éd.), *Le technicien dans la cité en Europe occidentale (1250-1650)*, Rome, 2004 : S. Epstein, *Labour mobility, journeyman organization and markets in skilled labour in Europe, 14<sup>th</sup>-18<sup>th</sup> centuries*, p. 251-269 ; J.-F. Belhoste, *Les hommes du fer : réflexions sur l'émergence et la diffusion de l'innovation (XIVe-XVIIe siècle)*, p. 271-289 ; G. Dohrn-van Rossum, *Migration-Innovation-Städtenetze : Ingenieure und technische Experten*, p. 291-307 ; P. Bernardi, *Apprentissage et transmission du savoir dans les métiers du bâtiment à Aix-en-Provence à la fin du Moyen Âge (1400-1550)*, dans *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Âge. Actes du premier colloque international de Montpellier, novembre 1991*, I, Montpellier, 1993, p. 70-79 (Les cahiers du CRISIMA, 1). On peut penser à bien des domaines dont des savoirs se transmettent ainsi, de la production agricole à l'industrie, au commerce, voire à la guerre. On fera une riche moisson d'idées en ce sens dans le volume *La trasmissione dei saperi nel Medioevo...*, particulièrement dans l'article de D. Degrassi, *La trasmissione dei saperi: le botteghe artigiane*, p. 53-88, mais aussi dans la *Presentazione* de G. Cherubini, p. IX-X, et les articles de G. Pinto, *La trasmissione delle pratiche agricole*, p. 1-30 ; A. A. Settia, *Esperienza e dottrina nel mestiere delle armi*, p. 31-52 ; G. Piccinni, *La trasmissione dei saperi delle donne*, p. 205-248. Les modes de transmission propres aux techniques les plus sophistiquées ressortent des textes de P. Bernardi, *Métier et mystère: l'enseignement des « secrets de l'art » chez les bâtisseurs à la fin du Moyen Âge*, p. 187-204, et E. Crouzet-Pavan, *Le verre vénitien : les savoirs au travail*, p. 289-320. Voir en dernier lieu l'ample tour d'horizon des travaux récents effectué par C. Verna et L. Hilaire-Pérez, *Dissemination of Technical Knowledge in the Middle Ages and the Early Modern Era. New Approaches and Methodological Issues, Technology and Culture*, 47 (2006), p. 536-565 ; et l'application à une situation locale médiévale de C. Verna, *L'industrie au village (Arles-sur-Tech, XIVe et XVe siècles). Essai de micro-histoire*, mémoire en vue de l'Habilitation à diriger des recherches, université Paris-I, 2008 ; je remercie Catherine Verna de m'avoir autorisé à utiliser cette étude, encore inédite.

<sup>32</sup> Ces pratiques sociales donnent lieu à une floraison de traités à partir de celui qui est sans doute le plus célèbre – et qui est beaucoup plus qu'un simple traité de savoir-vivre –, le *De arte loquendi et tacendi* d'Albertano de Brescia (1245), jusqu'au *Liber de introductione loquendi*, simple répertoire de canevas de conversations édifiantes et inoffensives à l'usage du clergé, que rédige un siècle plus tard Philippe de Ferrare. Cf. ci-dessous, les manuels de bonnes manières.

<sup>33</sup> D. Degrassi, *La trasmissione dei saperi: le botteghe artigiane*, p. 53.

spécialisés<sup>34</sup>, jouent un rôle essentiel dans la diffusion des savoirs qui correspondent à leurs métiers<sup>35</sup>.

C'est l'ensemble de ces acquisitions de savoirs, de techniques, de comportements, dans lesquels la culture écrite occupe une place centrale sans être exclusive, qui scandent les parcours de mobilité sociale :

-Il s'agit en premier lieu de la mobilité individuelle

-celle-ci s'insère généralement dans des parcours familiaux ascendants, dans lesquels chaque génération gravit un échelon grâce à ses propres capacités – l'accumulation du capital pour l'une, la réussite professionnelle pour la suivante, l'acquisition de la culture écrite pour une autre encore...

-Mais on prendra en compte également la mobilité structurelle, car :

l'instruction ou son absence contribuent à favoriser ou à empêcher le déplacement de groupes entiers au sein de la société : l'affirmation de certaines élites rurales ou celle du *popolo grasso* des villes italiennes repose en partie sur les savoirs qu'ils détiennent et qu'ils font fructifier ;

en sens inverse le manque d'instruction pèse sur l'incapacité à s'adapter de pans entiers de l'aristocratie féodale et foncière et de la petite paysannerie indépendante, déstabilisés par l'évolution économique vers le marché et par l'endettement, et achevés, pour ces derniers, par les crises frumentaires.

## **2) Instruction et mobilité sociale entre XIIIe et XIVe siècle.**

L'élévation du niveau d'instruction des laïcs est en rapport certain – sinon toujours mécanique – avec le mouvement d'ascension sociale structurelle qui caractérise la majeure partie du XIIIe siècle : elle répond à la demande en hommes instruits et de techniciens que suscite le développement économique ; ainsi les écoliers florentins recensés par Villani sont destinés à des fonctions d'écritures et d'encadrement dans le commerce et l'entreprise<sup>36</sup>. Encore dans la Treviso du XVe siècle, la récente thèse de Matthieu Scherman met en évidence l'importance décisive de la formation scolaire pour changer de condition : "L'enseignement scolaire est une voie royale pour se démarquer d'une position dévalorisante ou bénéficiant d'une moindre considération sociale, et les investissements dans l'éducation de la part des familles moyennes sont un atout pour les parcours professionnels de leur progéniture"<sup>37</sup>.

Nous allons illustrer et nuancer cette constatation en évoquant des groupes socio-professionnels dans lesquels la mobilité sociale correspond à une demande précise en hommes compétents, et en tentant de les suivre dans la période de croissance et de forte mobilité qui couvre, en gros, le XIIe et surtout le XIIIe siècle, puis d'esquisser leur devenir dans la phase suivante de l'évolution sociale, autour de 1300 et au-delà.

<sup>34</sup> Un cas bien connu est celui de Pietro de'Crescenzi, que ses fonctions de juge adjoint à un podestat amènent à circuler à travers toute l'Italie et à rassembler une moisson d'observations sur les pratiques agronomiques qui nourrira son célèbre manuel, *Ruralium commodorum libri XII*, rédigé vers 1300 ; Cf. P. Toubert 1984, *Pietro de Crescenzi*, dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, t. 30, Rome, 1984, p. 649-657.

<sup>35</sup> La réflexion sur la transmission des savoirs peut même s'appliquer aux techniques de la « débrouille » – honnête ou non – et de la survie dans le milieu des marginaux urbains, techniques qui certes ne s'apprennent pas dans les livres, ni à l'école : M. S. Mazzi, *L'arte di arrangiarsi*, dans *La trasmissione dei saperi...*, p. 263-288 ; V. Groebner, *Ökonomie ohne Haus : zum Wirtschaften armer Leute in Nürnberg am Ende des 15. Jahrhunderts*, Göttingen, 1993. C'est Pierre Monnet qui m'a signalé l'intérêt du livre de Valentin Groebner pour l'étude de la rationalité pratique et de la transmission de savoirs chez les pauvres des villes, un sujet bien mal connu.

<sup>36</sup> Commentaire très précis et exemples dans D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles...*, p. 575.

<sup>37</sup> M. Scherman, *Famille et travail à Trévise à la fin du Moyen Âge (1434-1509)*, thèse, université Paris-VII, 2007, p. 132. Je remercie Matthieu Scherman de m'avoir permis d'utiliser son travail, encore inédit.

### **Instruction, transmission des savoirs et mobilité sociale : quelques groupes socio-professionnels caractéristiques**

C'est dans la société rurale que nous trouvons un premier de ces groupes : l'élite locale qui s'affirme à partir du XII<sup>e</sup> siècle dans toutes les campagnes occidentales, en appuyant sa prééminence sur l'argent et sur la culture pratique<sup>38</sup>. Savoir lire, compter, si possible écrire, comprendre ce que disent notaires et hommes de loi, sont des conditions indispensables pour sortir de l'état de simple paysan et accéder à des fonctions dans la communauté, pour valoriser son épargne par des investissements judicieux, devenir fermier de la dîme ou intendant d'un domaine seigneurial, et finalement pousser ses fils vers des états sociaux plus prestigieux. Méprisés par les citadins pour leur manque de culture<sup>39</sup>, les ruraux de la fin du Moyen Âge sont probablement plus instruits qu'on ne le croit<sup>40</sup>. Pour eux la conjoncture de 1300, si dure en termes de survie, ne semble pas briser la tendance à l'élévation du niveau culturel : c'est à la fin du XIV<sup>e</sup> et surtout au XV<sup>e</sup> siècle que s'affirment un peu partout en Europe les indices d'un réseau d'écoles qui permet une alphabétisation étendue des ruraux, et plus seulement des élites. Le porcher toscan Cilastro « qui savait lire », personnage d'une nouvelle de Giovanni Sercambi (Lucques, 1368-1424)<sup>41</sup>, et la mère de Gerson, paysanne ardennaise qui enseigne les rudiments à son fils à la fin des années 1360<sup>42</sup>, sont loin d'être des cas isolés. Dans chaque village champenois du XV<sup>e</sup> siècle, quelques paysans aisés savent lire, certains sont allés au collège, et ici le simple fait de savoir lire –degré minimal de la culture– ouvre l'entrée dans les ordres mineurs<sup>1</sup>, source de privilèges appréciables et de considération. Ici et là on trouve des livres dans des inventaires de paysans aisés<sup>43</sup>. La possession d'un sceau personnel, largement répandue chez les paysans normands ou anglais dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, est un indice de la familiarité avec l'écrit –sinon de sa maîtrise– et de la constitution d'archives parmi les ruraux aisés.

La généralisation de la familiarité avec l'écrit est paradoxalement illustrée aussi par les pratiques documentaires de certains analphabètes, comme les Guithard de Saint-Anthet du Quercy (1417-1526) découverts par Florent Hautefeuille<sup>44</sup>, et Meo del Massarizia et son fils

<sup>38</sup> F. Menant et J.-P. Jessenne, *Introduction*, dans J.-P. Jessenne et F. Menant (éd.), *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 2007 (27<sup>e</sup>s Journées internationales de l'abbaye de Flaran, 9 et 10 septembre 2005).

<sup>39</sup> Parmi bien des confirmations, voir le florilège rassemblé par D. Balestracci, *La zappa e la retorica : memorie familiari di un contadino toscano del Quattrocento*, Florence, 1984, p. 5-6 et n. 30.

<sup>40</sup> Voir la précieuse mise au point constituée –autour de la Toscane de la fin du Moyen Âge, mais avec un champ de réflexion bien plus ample– par le petit livre de D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...*

<sup>41</sup> D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere...*

<sup>42</sup> D. Lett et D. Alexandre-Bidon, D. Lett et D. Alexandre-Bidon, *Les enfants au Moyen Âge*, Paris, 1997, p. 225.

<sup>43</sup> Cursente B., *Des maisons et des hommes. La Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 1998, p. 528 : un cordonnier (artisan du cuir, avec une petite entreprise très dynamique ; cadet de famille, il a créé sa fortune lui-même et a réussi à s'agréger au groupe des notables : achète deux maisons, dont une pour son atelier et ses réserves de cuir, devient jurat ; sa femme est tisserande, elle a une servante) possède deux livres, dont les « romantz de senecque » (inventaire après décès de 1405). Ce sont les seuls livres mentionnés dans les inventaires après décès dépouillés par Cursente.

\*Leguai A., *De la seigneurie à l'Etat. Le Bourbonnais pendant la guerre de Cent Ans*, Moulins, 1969. Cite Denis Boverat, d'Épineuil, (un laboureur si l'on comprend bien Leguai) qui « s'esbatoit a escripre » pendant son tour de garde sur les remparts de la ville.

\*Wolff P., « Fortunes et genres de vie dans les villages du Toulousain aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles » dans *Miscellanea Mediaevalia in memoriam Jan Frederik Niermeyer*, Groningue, 1967, p. 325-332 ; rééd. dans Id., *Regards sur le Midi médiéval*, Toulouse, 1978, p. 403-409. commentaire d'inventaires après décès de paysans. Un paysan aisé a un livre d'heures et une écritoire, un autre conserve 14 actes de propriété et de prêt.

<sup>44</sup> F. Hautefeuille, *Livre de compte ou livre de raison : le registre d'une famille de paysans quercynois, les Guitard de Saint-Anthet (1417-1526)*, dans N. Coquery, F. Menant et F. Weber (éd.), *Écrire, compter, mesurer...*, Paris, 2006, p. 231-247.

Benedetto du *contado* siennois (1450-1502), illustrés par Duccio Balestracci<sup>45</sup> : des paysans aisés, exacts contemporains vivant à deux extrémités de l'Europe méditerranéenne du XVe siècle. Ni les Guithard ni les del Massarizia ne savaient écrire, mais ils trouvaient sans peine, par dizaines, des voisins et des personnes de passage pour rédiger le livre où ils faisaient consigner leurs comptes et les transformations du patrimoine familial au fil des dots et des acquisitions de terres. Ces deux cahiers, mosaïques d'écritures différentes, habiles ou maladroitement, sont des témoignages éloquentes de la diffusion de la capacité à écrire dans les campagnes de ce temps, aussi bien que de l'importance qu'attachent à l'écrit les analphabètes et des moyens qu'ils élaborent pour s'en servir malgré leur handicap. On n'est pas très loin, au fond, des méthodes de contrôle des administrateurs qui se font lire les comptes pour en effectuer, précisément, l'« audit », et des juges qui « écoutent » un document pour vérifier son authenticité<sup>46</sup> : dans tous ces cas, l'usage de l'écrit est indirect<sup>47</sup>. En ville, c'est parmi les marchands<sup>48</sup>, les patrons des petites entreprises industrielles, les ingénieurs (une catégorie professionnelle qui apparaît au XIIIe siècle) et les spécialistes de toute sorte, en plein essor à partir du XIIIe siècle, que l'instruction et l'acquisition de connaissances techniques sont indispensables à la réussite professionnelle. Les entrepreneurs de mines et de métallurgie<sup>49</sup> et ceux du bâtiment<sup>50</sup>, bien étudiés récemment, sont d'autres parfaits exemples d'exploitation de savoirs techniques complexes et en rapide évolution. L'industrie<sup>51</sup> est certainement un des milieux dans lesquels l'instruction, consistant ici en formation technique, a permis la mobilité sociale la plus massive, favorisée par la croissance rapide de la demande : les apprentis du XIIIe siècle reçoivent une vraie formation professionnelle<sup>52</sup> – dans les cas nombreux où nous pouvons l'observer<sup>53</sup> –, et ils ont de fortes chances de pouvoir devenir patrons à leur tour<sup>54</sup>. De même, pour devenir marchand, même de niveau modeste, il faut disposer d'une instruction élémentaire et la compléter par une formation professionnelle qui s'acquiert en boutique, par la pratique et souvent aussi dans les manuels<sup>55</sup>.

<sup>45</sup> D. Balestracci, *La zappa e la retorica...* Balestracci cite d'autres exemples de ces livres de comptes tenus par des analphabètes, p. XIX et p. 5 ; d'autres encore dans Id., *Cilastro che sapeva leggere...*, p. 44-45.

<sup>46</sup> M. T. Clanchy, *Literate and illiterate...*, p. 41-42.

<sup>47</sup> D. Balestracci, *La zappa e la retorica...*

<sup>48</sup> La bibliographie sur les marchands, de qualité et très sensible à la question de l'instruction, est cependant dans l'ensemble un peu plus ancienne que les études sur l'entreprise industrielle, qui se sont multipliées ces dernières années et ont ouvert des voies nouvelles (cf. les travaux cités ci-dessus et ci-dessous).

<sup>49</sup> Voir ci-dessus les travaux de P. Braunstein, C. Verna, J.-F. Belhoste, etc.

<sup>50</sup> P. Bernardi, *Apprentissage et transmission du savoir...*

<sup>51</sup> Il peut être utile, pour situer le contexte économique et le système de rapports sociaux dans lesquels nous introduit l'usage de ce mot, de rappeler sa légitimation par P. Braunstein, *L'industrie à la fin du Moyen Âge : un objet historique nouveau ?*, dans L. Bergeron, P. Bourdelais (éd.), *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, 1998, p. 25-40 (rééd. dans Id., *Travail et entreprise...*, p. 93-112).

<sup>52</sup> La conception de l'apprentissage comme éducation –le fait de quitter le milieu familial étant un facteur important- et non seulement comme formation technique est bien soulignée, pour une époque plus tardive, par L. Marcello, *Andare a bottega...* Sur l'apprentissage en général, D. Lett et D. Alexandre-Bidon, *Les enfants au Moyen Âge*, p. 220-229 ; D. Degrassi, *L'economia artigiana nell'Italia medievale*, Rome, 1996, p. 48-57. Sur sa fonction de socialisation, P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...*, p. 89-81, et les travaux de S. Epstein et de G. Casarino cités note suivante.

<sup>53</sup> Grâce aux statuts de métiers, aux contrats d'apprentissage conservés par milliers, et aux conflits professionnels, également nombreux : P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...*, p. 78-79. Pour le XIIIe siècle, une source essentielle est constituée par les contrats d'apprentissage génois, exploités par exemple par S. Epstein, *Wage Labor and Guilds in Medieval Europe*, Chapel Hill-Londres, 1991, p. 102-124. G. Casarino a repris l'étude de ce fonds dans un article malheureusement confidentiel, *I giovani e l'apprendistato. Iniziazione e addestramento, Quaderni di studio sulla storia della tecnica*, 4 (1982).

<sup>54</sup> Un bel exemple : le tailleur génois des années 1260 dont l'insertion dans la société urbaine est racontée par S. Epstein, *Wage Labor ...*, p. 120-124 : les facteurs de son ascension, d'adolescent arrivant de son village à patron tailleur bien installé, sont la qualification, le mariage, l'investissement et l'association professionnelle.

<sup>55</sup> G. Petti Balbi, *Tra scuola e bottega: la trasmissione delle pratiche mercantili nel Medioevo*, dans *La trasmissione dei saperi...*, p. 89-110.

La profession de notaire est quant à elle entièrement fondée sur l'instruction, et elle constitue un pivot de la mobilité sociale : pas d'ascension familiale dans les villes italiennes et méridionales sans qu'une génération ne se consacre à ce métier. Les paysans aisés qui s'installent en ville ont toujours un fils ou un petit-fils notaire ; il apporte à la famille le capital culturel qui va compléter son investissement économique, et lui permettre de viser les couches supérieures de la société urbaine. C'est donc un personnage essentiel dans notre perspective. Il joue aussi un rôle de premier plan dans la diffusion de la culture, tel Cola di Rienzo, notaire d'extraction populaire, lisant et commentant les inscriptions antiques au bénéfice de son entourage et en tirant des conclusions politiques<sup>56</sup>. Ce rôle d'intermédiaire culturel est plus net encore en milieu rural, où l'activité des notaires rayonne à partir des bourgs.

Tout en haut de l'échelle sociale, le cas des podestats et autres magistrats itinérants, éclairé par la grande enquête organisée par Jean-Claude Maire Vigueur, est révélateur de l'importance décisive de l'instruction dans l'accès à un groupe social supérieur, et aussi de ses limites. Jusqu'après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les magistratures itinérantes restent monopolisées par l'aristocratie urbaine, qui détient à la fois les savoirs – le droit, la rhétorique, l'art du commandement militaire – et les réseaux qui permettent d'occuper ces fonctions prestigieuses et extrêmement rémunératrices. Une famille dont l'un des membres accède à une carrière de podestat est sûre d'en recevoir une forte impulsion pour les cursus de ses autres membres. L'affirmation de régimes populaires dans beaucoup de grandes villes après 1250 offre l'occasion de s'insérer dans ces circuits à des hommes nouveaux, étrangers à la vieille aristocratie. Mais ils ne le font que munis d'un solide bagage technique, à base de droit, et ils ne s'affirment que lentement. Ce n'est qu'en plein XIV<sup>e</sup> siècle que les podestats issus du Popolo cesseront d'être des exceptions. Encore suscitent-ils les quolibets pour leurs manières et leur allure, qui détonneraient, selon les contemporains, avec l'élégance et l'autorité innées que posséderaient les magistrats de souche aristocratique<sup>57</sup>.

### **Instruction, éducation, mobilité géographique**

Le cas des podestats et de leurs adjoints – portant à vrai dire sur un petit nombre de sujets – montre que l'instruction est un levier décisif pour l'ascension sociale, qui concerne ici l'accès au plus haut niveau du pouvoir ; il s'agit en l'occurrence de la formation universitaire, juridique surtout, dont on constate l'importance croissante pour la qualification des laïcs à occuper de grands emplois. Les podestats offrent également un exemple de choix du rôle de la mobilité géographique dans l'ascension professionnelle et sociale, et dans l'uniformisation des savoirs : leur ronde incessante d'une commune à l'autre, où chacun reprend le travail laissé en cours par un prédécesseur, est l'élément-clef de l'uniformisation des pratiques administratives. Mais le cas des magistrats itinérants révèle aussi que l'instruction ne suffit pas à assurer la mobilité sans un contexte politique et social favorable – ici la prééminence des régimes de Popolo – et qu'elle doit être accompagnée de l'éducation aux bonnes manières, qui sont précisément codifiées autour de 1300 : à tous les niveaux de la société, l'acquisition des savoirs va de pair avec l'acculturation au milieu dont elle ouvre l'accès, et avec l'insertion dans des réseaux sociaux. Le capital symbolique accumulé par les familles de la *militia* constitue en fait une barrière plus durable encore que l'instruction supérieure pour restreindre l'accès aux fonctions podestariles.

Au-delà de la simple instruction, l'éducation (acculturation, acquisition des bonnes manières, connaissance d'autres milieux) est en effet un outil fondamental d'ascension sociale. La fortune des livres de bonnes manières est indicative de cette nécessité. Les manières de table – secteur particulièrement sensible des codes de conduite en société – se

<sup>56</sup> Parmi une vaste littérature, on pourra voir pour une première approche M. Zabbia, *Formation et culture des notaires (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, dans I. Heullant-Donat (éd.), *Cultures italiennes (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2000, p. 297-324 ; O. Redon, *Les notaires dans le paysage culturel toscan des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, scribes, traducteurs, auteurs*, dans M. Diaz-Rozzotto (éd.), *Hommage à Jacqueline Brunet*, Besançon, 1997, p. 213-222.

<sup>57</sup> J.-C. Maire Vigueur, *Flussi, circuiti, profili*, dans *Id.* (éd.), *I podestà dell'Italia comunale. Parte I. Reclutamento e circolazione degli ufficiali forestieri (fine XII sec. metà XIV sec.)*, 2 vol., Rome, 2000, p. 895-1099. La réflexion de Maire Vigueur s'appuie surtout sur le cas des magistrats issus de l'État pontifical, les historiens ne s'étant guère intéressés à la question de la formation pour les autres. Cf. toutefois E. Artifoni, *I podestà professionali e la fondazione retorica della politica comunale*, *Quaderni storici*, 63 (1986), p. 687-719.

développent en pleine conjoncture de 1300, comme la gastronomie. Les façons socialement admises de gérer une maisonnée, de recevoir, de se tenir en public, de composer son attitude en fonction des interlocuteurs et des circonstances, deviennent une technique, indispensable à la vie en société au niveau que l'on a choisi et atteint. Cette technique s'apprend, se transmet, et rejoint le domaine de la culture écrite en s'inscrivant dans des manuels destinés prioritairement à ceux qui savent (déjà) lire mais ne savent pas (encore) se bien tenir<sup>58</sup>.

On retrouve ici le rôle de la mobilité géographique dans l'acquisition des éléments nécessaires à la mobilité sociale : le fosterage, sous toutes ses formes, est un moyen privilégié d'ascension sociale ou d'intégration, par l'éducation reçue loin du milieu d'origine. C'est le cas pour l'aristocratie, bien sûr, et pour les grands marchands, qui font leur apprentissage au loin ; un parfait exemple en est le jeune Florentin Boccace, qui à quatorze ans, en 1327, découvre la vie de cour et la culture littéraire à Naples où il rejoint son père, représentant de la compagnie florentine des Bardi. Lorsque l'on descend l'échelle sociale, l'éloignement de la famille se teinte de tonalités moins exclusivement conquérantes : en ce qui concerne les artisans, les contemporains insistent sur la valeur éducative et le rôle d'acculturation que doit jouer l'apprentissage, qui n'est pas considéré seulement comme un moyen de transmettre un savoir-faire<sup>59</sup> ; cet exercice d'acculturation implique la sortie du milieu d'origine de l'apprenti, mais on envie d'autre part les fils de maîtres qui peuvent faire leur apprentissage dans l'atelier paternel – un peu comme Boccace auprès de son père, ou de Leonardo Fibonacci auprès du sien à Bougie, un siècle plus tôt. Enfin pour les petits paysans et paysannes et autres pauvres, placés au service d'autrui par des parents qui ne peuvent pas les nourrir, l'exil n'a rien d'attrayant, et souvent rien de formateur<sup>60</sup>.

### **3) Crise, instruction, mobilité sociale : des expériences contrastées. Les laïcs instruits, entre mobilité ascendante, mobilité descendante et blocage socio-professionnel**

#### **Conjoncture difficile et diffusion de l'instruction**

Les premières difficultés annonciatrices et les indices de blocage social, dans les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, arrivent à peu près au moment où l'instruction primaire, comme nous l'avons vu, se répand vraiment dans la majeure partie de l'Europe. Il est certes difficile de faire coïncider un phénomène par définition lent – la diffusion de l'instruction – et une crise qui, même étalée sur plusieurs décennies, a forcément un rythme très différent, plus rapide et surtout scandé d'épisodes violents – disettes, phases de liquidation foncière et de mobilité sociale descendante, déracinement de familles chassées par la ruine. On peut remarquer aussi, avec Philippe Braunstein, que les décennies qui entourent 1300 constituent également une phase d'accélération dans la mise au point de techniques de production industrielles nouvelles et dans leur diffusion : comme les connaissances scolaires, les connaissances techniques s'élèvent globalement à cette époque – pour autant qu'on puisse en juger un tant soit peu précisément, dans un domaine aussi délicat à évaluer<sup>61</sup>.

Nous arrivons là au cœur de la question que nous nous sommes posée : le développement de l'instruction, dont nous venons de montrer l'épanouissement dans les décennies de la crise, autour de 1300, peut-il être mis en rapport avec l'aspect social de cette crise ? Le fait d'être instruit, de l'une des multiples façons que nous avons explorées, aide-t-il certains laïcs à surmonter la croissante difficulté qu'ils semblent éprouver à améliorer leur position dans la société ? Est-il un moyen pour eux de se protéger contre le ralentissement de la mobilité ascendante, leur permet-il d'éviter le déclassement ? La question est évidemment

<sup>58</sup> Bonvesin de la Riva, *De quinquaginta curialibus ad mensam* [Cinquante bonnes manières de table], dans *Poeti del Duecento. Poesia didattica del Nord*, éd. G. Contini, Turin, 1978, p. 191-200 ; et dans un genre voisin *Le Mesnagier de Paris*, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, Paris, 1994.

<sup>59</sup> F. Franceschi, *La grande manifattura tessile*, dans *La trasmissione dei saperi...*, p. 355-390, à la p. 365.

<sup>60</sup> D. Herlihy et C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles...*, p. 571-578 ; M.-T. Lorcin, *La relève des générations...*, p. 22-26 ; A. Furió, A. J. Mira, P. Viciano, *L'entrada en la vida...*

<sup>61</sup> P. Braunstein, ...

trop vaste pour qu'on puisse même ébaucher une réponse globale. Elle se complique même d'une autre, qui nous éloignerait trop de notre sujet mais ne lui est pas indifférente : la crise freine-t-elle l'innovation et sa diffusion ? La période d'accélération en ce domaine semble en effet suivie de plus d'un siècle durant lequel l'essor technique se ralentit, avant de reprendre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle <sup>62</sup>.

### **Un exemple de blocage : le monde de l'entreprise textile en Toscane, et de l'industrie en général**

La transformation de l'apprentissage fournit un cas remarquable du rapport entre instruction, marché du travail et mobilité sociale. Les choses changent à partir de la seconde moitié du siècle. Franco Franceschi a mis cette évolution en évidence pour les métiers du textile, en établissant une relation directe avec la conjoncture<sup>63</sup> : l'apprenti est de moins en moins destiné à apprendre, et de plus en plus à fournir une simple force de travail auxiliaire. La raison, c'est qu'il n'est presque plus possible de devenir patron si l'on n'est pas fils de patron<sup>64</sup>. On a donc un apprentissage à deux vitesses : un « vrai » apprentissage qui permet à quelques-uns de se former, et pour les autres un simple travail d'auxiliaire, d'exécution de tâches simples<sup>65</sup>. Une partie des apprentis est ainsi ravalée de l'étude d'un « métier » à l'accomplissement d'un simple « travail » ; un critère simple permet de distinguer les deux catégories : ceux qui n'apprennent pas sont payés alors que les « vrais » apprentis ne le sont pas<sup>66</sup>. La fermeture du marché du travail qualifié s'accompagne ainsi du recul de la formation correspondante.

### **Le cas des notaires : diffusion de l'instruction et mobilité descendante**

Le notariat offre un exemple un peu différent : le marché de l'écrit est en constante expansion dans les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, mais il ne suffit sans doute plus à assurer la réussite économique et sociale des dizaines, voire des centaines de notaires que compte désormais chaque ville. Voilà un métier où il est devenu très difficile d'émerger et même de bien vivre, non pas à cause de la fermeture (qui ne semble pas se produire), mais au contraire à cause de la généralisation de l'offre de formation, qui multiplie les concurrents. Les administrations communales offrent des débouchés complémentaires, souvent à temps partiel, aux notaires surnuméraires et à beaucoup d'autres citoyens un tant soit peu instruits que multiplie l'essor de la scolarisation, mais beaucoup de notaires restent certainement sous-occupés, et se consacrent au moins à temps partiel à d'autres activités<sup>67</sup>.

<sup>62</sup> P. Braunstein, *Technique et augmentation des biens économiques*, p. 85.

<sup>63</sup> F. Franceschi, *La grande manifattura tessile*, p. 367 ; Id., *Les enfants au travail dans l'industrie textile florentine des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Médiévales*, 30 (1996), p. 69-82. Selon L. Marcello, *Andare a bottega...*, p. 232 (qui se fonde lui aussi sur les sources de l'Arte della lana florentin, mais aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.), il s'agit d'une évolution de l'époque moderne liée aux transformations des processus de production, mais les travaux que nous citons ici montrent bien qu'elle est largement antérieure.

<sup>64</sup> Parmi de multiples constatations en ce sens : F. Franceschi, *I salariati*, dans *Ceti, modelli, comportamenti nella società medievale (secc. XII-metà XIV)*, Pistoia, 2001 (Centro italiano di studi di storia e d'arte, Pistoia. Diciassettesimo convegno internazionale di studi, 1999), p. 175-201, aux p. 185-191. Les exceptions individuelles restent nombreuses, et c'est elles, par définition, qui l'emportent dans les textes autobiographiques comme la chronique de Giovanni Antonio da Faie, petit paysan pauvre de la Lunigiana (1409-1470), qui est devenu un commerçant en épices bien établi dans un bourg de la région (D. Balestracci, *Cilastro che sapeva leggere*, p. 47 et 145 ; D. Degrassi, *L'economia artigiana ...*, p. 58).

<sup>65</sup> D. Degrassi, *L'economia artigiana ...*, p. 54-57. Les deux types d'embauche des jeunes gens sont bien présentés (hors de la recherche d'une évolution) par P. Braunstein, *La communication dans le monde du travail...*, aux p. 78-79, avec orientation bibliographique commentée et extraits de sources.

<sup>66</sup> M. Scherman, *Famille et travail à Trévise...* ; cf. le texte liminaire de L. Marcello, *Andare a bottega...*, p. 231, extrait de *La vita* de Benvenuto Cellini, qui exprime clairement cette différence. Cf. le cas de Montpellier : K. Reyerson, *The Adolescent Apprentice/Worker in Medieval Montpellier*, *Journal of Family History*, 17 (1992), p. 353-370.

<sup>67</sup> Une telle affirmation exige cependant que l'on rappelle que le métier affiché par une personne dans les actes juridiques ou les listes de toutes sortes ne représente souvent qu'une part de son activité, et peut même avoir un rapport assez lointain avec son travail quotidien. Le titre de notaire, particulièrement flatteur, fait partie des métiers proclamés même s'ils ne sont pas vraiment pratiqués.

Le notariat reste cependant, et pour longtemps, un facteur indispensable pour relancer l'ascension sociale d'une famille ou pour conforter ses acquis<sup>68</sup>. Dans la Treviso du XVe siècle encore, il constitue une étape obligée dans la reconnaissance d'une famille, entre l'exercice d'un métier manuel et l'abandon de tout travail, qui seul permet d'être admis comme membre du groupe dominant : l'instruction conduit directement à la notabilité, via l'exercice d'une profession non manuelle. Mais une fois acquise cette position de petit notable, il faut, pour sortir du lot, acquérir une formation supérieure : les notaires qui ont appris l'*ars dictandi* à Bologne sont appelés à former l'aristocratie de l'administration communale, et certains d'entre eux mènent des carrières littéraires, voire politiques<sup>69</sup>. Un très bel exemple, un peu précoce pour nous, en est Rolandino de Padoue, qui après une formation notariale de base se rend à Bologne vers 1220 pour étudier l'*ars dictaminis* auprès du grand maître Boncompagno de Signa, et devient après son retour dans sa patrie chancelier de la commune (*dictator communis*) -ce qui lui donne la supervision de toute l'activité de rédaction publique-, professeur à l'université de Padoue, et auteur d'une remarquable chronique qui acquiert une valeur officielle<sup>70</sup>. Se lancer dans les affaires, comme le font certains notaires, est une autre façon de contourner la concurrence sur le marché de l'écrit. Dans un cas comme dans l'autre, un complément de formation – intellectuelle dans un cas, pratique dans l'autre – permet d'accéder à un échelon supérieur dans la société.

Ces quelques aperçus sur l'évolution des savoirs professionnels autour de 1300 laissent donc entrevoir des situations contrastées : le blocage social peut, comme dans le monde des artisans, coïncider avec le recul de la formation, mais d'autres métiers où l'instruction est capitale, comme le notariat, connaissent au contraire un gonflement des effectifs qui impose un surcroît d'études à ceux qui veulent s'affirmer. On pourrait a contrario évoquer le cas des juges, qui se sont presque partout séparés des notaires au XIIe siècle après avoir formé un métier souvent unique : pas question de démocratisation jusqu'à la fin du XIIIe siècle pour ce milieu extrêmement aristocratique et fermé, numériquement très restreint<sup>71</sup> ; la professionnalisation ne les atteint que très lentement, un peu comme les podestats, autre expression professionnelle du même milieu de la *militia*. L'aristocratie tente jusqu'aux dernières décennies du XIIIe siècle de conserver le monopole de ces métiers prestigieux face à la montée des spécialistes dépourvus de capital social. Une tendance analogue pourrait s'observer chez les grands marchands et banquiers, dont les sociétés se ferment à cette époque et s'identifient aux lignages, devenus eux-mêmes patriciens à l'issue des brillants parcours familiaux du XIIIe siècle<sup>72</sup>.

<sup>68</sup> M. Scherman, *Famille et travail à Trévisse...*

<sup>69</sup> Sur cette différenciation au sein des notaires, M. Zabbia, *Formation et culture des notaires...* ; A. Bartoli Langeli, *Notariato, documentazione e coscienza comunale*, dans P. Toubert et A. Paravicini Bagliani (éd.), *Federico II e le città italiane*, Palerme, 1994, p. 264-277 ; Id., *Cancellierato e produzione epistolare*, dans P. Cammarosano (éd.), *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento (Trieste, 2-5 marzo 1993)*, Rome, 1994, p. 251-261.

<sup>70</sup> G. Arnaldi, *Studi sui cronisti della Marca Trevigiana nell'età di Ezzelino da Romano*, Rome, 1963 ; Id. et L. Capo, *I cronisti di Venezia e della Marca Trevigiana dalle origini alla fine del secolo XIII*, dans G. Folena (éd.), *Storia della cultura veneta*, Vicence, 1976, I, p. 387-423.

<sup>71</sup> L'idée d'une professionnalisation et d'une démocratisation précoce du métier de juge (J. Fried, *Die Entstehung des Juristenstandes im 12. Jahrhundert. Zur sozialen Stellung und politischen Bedeutung gelehrter Juristen in Bologna und Modena*, Cologne, 1974 ; P. Classen, *Richterstand und Rechtswissenschaft in italienischen Kommunen des 12. Jahrhunderts*, dans Id., *Studium und Gesellschaft im Mittelalter*, éd. J. Fried, Stuttgart, 1983), a été entièrement révisée par J.-C. Maire Vigueur, *Gli iudices nelle città comunali: identità culturali ed esperienze politiche*, dans P. Toubert et A. Paravicini Bagliani (éd.), *Federico II e le città italiane*, p. 161-176. Cf. aussi P. Gilli, *La noblesse du droit. Débats et controverses sur la culture juridique et le rôle des juristes dans l'Italie médiévale, XIIIe-XVe siècles*, Paris, 2003.

<sup>72</sup> Il serait trop long de citer les études anciennes sur ces questions. Mentionnons seulement *Banchieri e mercanti di Siena*, Sienne, 1987 ; E. D. England, *Enterprise and Liability in Sienese Banking, 1230-1350*, Cambridge (Mass.), 1988 ; E. S. Hunt, *The Medieval Super-Companies : A Study of the Peruzzi Company of Florence*, Cambridge, 1994 ; L. Castellani, *Gli uomini d'affari astigiani. Politica e denaro tra il Piemonte e l'Europa (1270-1312)*, Turin, 1998. Pour une vue d'ensemble rapide, je me permets de renvoyer à F. Menant, *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, 2005.

## Conclusion

On va introduire la comparaison avec les clercs pour la conclusion.

Peut-on essayer de tirer quelques idées générales de ces observations limitées ? Le XIVe siècle est sans doute un vrai moment d'affirmation du capital scolaire au sein de la distribution des hiérarchies sociales dans le monde clérical, et cette évolution détermine les stratégies sociales dans les décennies qui suivent, à un moment où l'Eglise est sans doute perçue comme un recours possible contre une mobilité descendante, voire comme une opportunité d'ascension. Il est effectivement possible de mettre en évidence des exemples de mobilité sociale ascendante, et il est vrai qu'ils sont plus forts au sein de l'Eglise et par le truchement de l'instruction, que dans n'importe quelle autre configuration sociale du XIVe siècle, sans doute. Ces éléments ne suffisent toutefois pas à en faire un critère absolu de mobilité sociale, en particulier dans le monde méditerranéen. L'instruction est d'abord une ressource mobilisable pour s'adapter à la crise et en limiter les effets, en particulier du côté des élites urbaines, nobles ou pas, qui s'adaptent, rapidement dans le nord, plus progressivement dans le sud. La conjoncture de 1300 voit l'instruction devenir un critère majeur pour l'accès aux ressources de l'Eglise, mais cela ne signifie pas un bouleversement complet de la sociologie ecclésiale, et une démocratisation des chapitres. En s'adaptant aux nouvelles règles pontificales et en passant par une mobilité géographique accrue nécessitée par les études supérieures, ce sont souvent ceux – nobles ou non nobles – qui dominaient déjà l'Eglise dans les villes du XIIIe siècle qui s'en servent comme élément de résistance à la crise au XIVe siècle.

A propos des laïcs, un phénomène est assuré : l'incontestable développement de l'instruction générale aussi bien que des savoirs techniques, qui professionnalisent sans aucun doute profondément beaucoup de métiers, depuis les plus manuels jusqu'à ceux qui reposent sur le savoir universitaire. Un autre phénomène, connexe au premier, se laisse pressentir sinon appréhender directement : la circulation des savoirs de toute sorte – des techniques aux bonnes manières –, qui emprunte en partie seulement le canal de l'écrit mais va de pair avec l'instruction scolaire, qu'elle complète. Au-delà de cette double tendance capitale et de longue durée, on entre dans l'observation sectorielle ou dans l'hypothèse. Le cœur de cette hypothèse, c'est que l'ascension que devrait permettre cette croissante primauté des savoirs se heurte à la fin du XIIIe siècle aux blocages sociaux qui constituent l'idée de départ de notre colloque, et qu'il conviendrait de discuter encore. On a même l'impression que bien des travailleurs qualifiés – tisserands, notaires, maîtres d'école, artisans de toutes sortes, sans compter les petits propriétaires ruraux – qui pouvaient jusqu'aux dernières décennies du XIIIe siècle espérer former une classe moyenne, voire se glisser dans le groupe dominant, basculent du côté des pauvres ; non seulement ils ne montent plus l'échelle sociale, mais le déclassement les guette<sup>73</sup>. L'instruction n'est plus, pour un jeune homme intelligent, énergique et muni d'un petit capital social, un gage assuré de mobilité ascendante et d'intégration aux classes moyennes des artisans aisés et des marchands, avec des perspectives d'insertion dans les groupes dominants, comme cela a été le cas pour beaucoup au cours du XIIIe siècle. Les régimes de Popolo des villes italiennes ont joué un rôle particulièrement important dans cette insertion, en offrant des places aux hommes instruits et en leur donnant accès au plus haut niveau de décision politique et économique ; ils ont ainsi soutenu des ascensions sociales parfois fulgurantes, entre administration communale, affaires et politique. Mais l'effet d'ascenseur social des régimes de Popolo s'essouffle au début du XIVe siècle, parfois même plus tôt, en même temps que ces régimes eux-mêmes, et le retour des anciennes classes dirigeantes, à peine élargies, est parfois brutal, comme à Milan ou dans certains régimes de seigneurie personnelle. Cette évocation des conflits politiques sur lesquels débouchent les rivalités sociales amène finalement à mentionner le rôle des laïcs instruits dans les révoltes et les mouvements populaires du XIVe siècle ; Cola di Rienzo est l'archétype de ces tribuns d'origine modeste mais cultivés et rompus au débat et à la diffusion des idées<sup>74</sup>, ce qui nous conduit à des problèmes politiques vitaux du XIVe siècle.

<sup>73</sup> Sur ceci, et ce qui suit, voir l'état des lieux de F. Menant, *L'Italie des communes...*

<sup>74</sup> Cf. d'autres cas dans J. Verger, *Les gens de savoir...*, p. 171-178, partic. p. 174-176. Le rôle de l'instruction a également attiré l'attention des historiens des soulèvements anglais du XIVe siècle : voir par exemple S. Justice, *Writing and rebellion : England in 1381*, Berkeley, 1996.

La comparaison entre monde clérical et monde laïc montre ainsi un certain contraste du point de vue des liens entre mobilité sociale et instruction dans le contexte de la conjoncture de 1300 : chez les laïcs, l'instruction n'est plus un outil aussi efficace qu'elle avait pu l'être durant les XIIe et XIIIe siècle pour assurer une ascension sociale ; chez les clercs, même si elle n'est pas toujours suffisante, elle est sans doute, à la faveur de la crise, le principal instrument de mobilité sociale.

Cette opposition doit néanmoins être nuancée. Il faut d'abord rappeler les importantes différences à l'intérieur du chaque groupe qui ne forment pas des unités homogènes, et l'instruction scolaire, qui semble ne plus être aussi valorisée dans le monde laïc, n'est pas la seule forme de transmission des savoirs : il existe également des savoirs non-scolaires ainsi que toute une éducation, au sens de l'acculturation à un milieu, dont l'acquisition peut être décisive chez les laïcs pour franchir les échelons de la société dans le contexte de la conjoncture de 1300. Il est également nécessaire de faire valoir que la frontière entre laïcité et cléricature n'est pas étanche : sociologiquement, les retombées de l'ascension sociale chez les clercs se font aussi sentir chez la parentèle laïque, de sorte que les effets de l'instruction en terme de mobilité sociale doivent être pensés de manière globale. Enfin, la distinction entre clercs et laïcs n'est peut-être pas la seule manière adéquate de formaliser notre problème. A côté des formes de savoir non-scolaires, en particulier celles qui s'apparentent à la « civilisation des mœurs » en plein essor, ce qui devient particulièrement pertinent en termes de mobilité sociale ascendante au moment de la crise de 1300 n'est pas l'instruction en général, mais l'instruction sanctionnée par des titres, dont la production d'une certification spécifique, valable au delà du seul réseau social local, donc liée à une mobilité géographique et contrôlable : cette instruction là, qui est une production historique particulière, est une des clés privilégiées pour donner accès aux univers en voie de bureaucratisation des Etats modernes, et surtout, de l'Eglise, à un moment où ces appareils augmentent leur contrôle sur des ressources par ailleurs en voie de raréfaction. Un accès social plus ouvert à des ressources plus rares malgré la résistance des élites traditionnelles, voilà la mobilité sociale que propose une certaine forme d'instruction scolaire dans le contexte difficile des années 1300.